



HAL
open science

Compte-Rendu de G. Le Rider, La naissance de la monnaie : pratiques monétaires de l'Orient ancien, Histoires, Paris, 2001

Catherine Grandjean

► **To cite this version:**

Catherine Grandjean. Compte-Rendu de G. Le Rider, La naissance de la monnaie : pratiques monétaires de l'Orient ancien, Histoires, Paris, 2001. Revue Numismatique, 2002, 158, pp.405-407. halshs-00079779

HAL Id: halshs-00079779

<https://shs.hal.science/halshs-00079779v1>

Submitted on 25 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Georges Le Rider, *La naissance de la monnaie : pratiques monétaires de l'Orient ancien.*

Catherine Grandjean

Citer ce document / Cite this document :

Grandjean Catherine. Georges Le Rider, *La naissance de la monnaie : pratiques monétaires de l'Orient ancien..* In: Revue numismatique, 6e série - Tome 158, année 2002 pp. 405-407;

https://www.persee.fr/doc/numi_0484-8942_2002_num_6_158_1456_t1_0405_0000_1

Fichier pdf généré le 27/04/2018

Bulletin bibliographique

Georges LE RIDER, *La naissance de la monnaie : pratiques monétaires de l'Orient ancien*, Paris, PUF, 2001, 286 pages, 3 cartes, 8 planches, lexique, index.

Comme l'écrit P. Chaunu dans sa préface, ce livre consacré à la naissance de la monnaie frappée et aux pratiques monétaires de l'Orient ancien « offre au monde savant la synthèse accessible qui faisait défaut ».

Les causes du passage en Asie mineure occidentale (dans le royaume de Lydie qui comprenait des cités grecques) de ce que G. Le Rider appelle la « monnaie » (les moyens d'échanges anonymes que sont les lingots, objets métalliques et autres) à la monnaie frappée et signée par l'atelier émetteur qui garantit sa valeur ont reçu et reçoivent encore l'attention des spécialistes. De même, les raisons du développement fulgurant de la monnaie dans le monde grec ont été amplement examinées et continuent de l'être, mais le plus souvent sans référence au cas pourtant essentiel du royaume lydien. On trouvera toutefois dans le précédent volume de la *RN* plusieurs articles issus de la journée d'études de la SFN de décembre 1999 dont les auteurs (A. Bresson, F. De Callataÿ, R. Descat) ont avancé des hypothèses globales sur la naissance de la monnaie ; cf. aussi M. Balmuth (éd.), *Hacksilber to Coinage : New Insights into the Monetary History of the Near East and Greece*, ANSMN 24, 2001. Il ne faut pas négliger le livre plus ancien, mais important de M. Caccamo Caltabiano, P. Radici Colace (*Dalla premoneta alla moneta*, Pise, 1992) qui montre les liens entre les mots désignant les monnaies dans l'Orient ancien et en Grèce.

Depuis les travaux d'Éd. Will sur la question (Éd. Will, De l'aspect éthique des origines grecques de la monnaie, *Revue Historique*, 212, 1954, p. 209-231 ; Fonctions de la monnaie dans les cités grecques de l'époque classique, dans J.-M. Dentzer et alii, *Numismatique antique, problèmes et méthodes, Annales de l'Est*, 1975, p. 233-246), le succès de la monnaie frappée en Grèce est associé au développement des cités-États et au modèle social civique : l'usage de la monnaie permettait de garantir la justice, l'égalité entre citoyens dans l'échange et simplifiait la gestion des recettes et des dépenses (taxes, amendes, indemnités versées aux magistrats, etc). Les travaux actuels des culturalistes anglo-saxons sur les représentations textuelles des monnaies (chez Hésiode notamment) procèdent des mêmes conceptions aristotéliennes : ainsi, aux yeux de L. Kurke, la monnaie frappée a été un instrument de conquête par le peuple (*demos*) du pouvoir détenu par l'aristocratie, en mettant fin au système aristocratique hiérarchisé d'échanges (L. Kurke, *Coins, bodies, games and gold. The politics of meaning in Archaic Greece*, Princeton, 1999).

G. Le Rider se départit de cette approche hellénocentriste pour repenser la question en associant Grèce et Orient, fondant sa réflexion sur un examen minutieux de la documentation disponible sur l'histoire « monétaire » de l'Orient, peu familière aux hellénistes. Il propose ainsi une explication séduisante à la fois du succès de la monnaie dans le monde grec et de son faible développement dans la partie orientale de l'Empire achéménide : à ses yeux, la frappe des monnaies est liée dès son origine au profit qu'en retirait l'État (p. 79-84). Cela explique notamment le choix de l'électrum, alliage particulièrement propice aux manipulations de titre, pour les premières monnaies frappées. Les souverains perses, qui possédaient de nombreuses terres et percevaient le tribut, n'avaient pas besoin de revenus supplémentaires.

Le titre ne dit pas toute la richesse et l'ambition de ce livre. Le chapitre I, consacré à la situation « monétaire » de l'Orient avant et après la naissance de la monnaie, montre notamment que les manieurs d'argent y réalisaient avec la « monnaie » des opérations souvent sophistiquées et que, dans ce domaine, la monnaie frappée ne pouvait rien apporter de plus. Suit l'étude du monnayage d'électrum des rois de Lydie (ch. II) constitué de fractions du statère (à cet atelier sont attribuables, grâce à des communautés de poinçons, des pastilles sans type avec la marque d'un poinçon au revers et des pièces aux types très divers souvent avec une tête de lion). Le point est fait sur la chronologie de ces monnaies qui pourraient dater du milieu du règne d'Alyattès (qui régna de c. 610 à c. 560). Puis G. Le Rider aborde (ch. III) la question des créseïdes qu'il est tenté d'attribuer plutôt à Cyrus qu'au dernier souverain lydien (cf. P. Briant, *Histoire de l'Empire Perse de Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996, p. 81) qui se demandait si les créseïdes d'argent n'avaient pas été « diffusées uniquement à partir de la conquête de Sardes par Cyrus, jouant ainsi pratiquement le rôle d'une monnaie royale ». Viennent ensuite deux chapitres (IV et V) sur l'Empire achéménide dont est soulignée la bipartition en matière monétaire : des monnaies ont été frappées et ont circulé dans les régions occidentales, tandis la « monnaie » perdurait à l'est de l'Euphrate ; en Transeuphratène intérieure les usages variaient. G. Le Rider réévalue le rôle du sicle dans l'espace royal proprement dit (p. 205) et insiste sur l'intérêt porté par le Grand-Roi à la monnaie (cf. aussi P. Briant, *op. cit.*, p. 420-422 (épisode d'Aryandès) et la Table ronde d'Istanbul, *Mécanismes et innovations monétaires dans l'Empire achéménide*, Paris/Istanbul, 2000), la latitude laissée aux cités de battre monnaie devant être rapportée à la souplesse habituelle des Perses à l'égard des peuples soumis pour peu qu'ils acceptent leur statut (p. 177). Il souligne aussi l'importance du darique dans le monde grec, en insistant sur la stabilité de la ratio or/argent (1 à 13 1/3) dans l'Empire entre le règne de Xerxès (486-465) et celui du dernier Grand-Roi Darius III (336-330) qui contraste avec ses variations dans le monde grec : la ratio de 1 à 15 y est fréquente au V^e s. (Grande-Grèce, Sicile, Athènes), celles de 1 à 13, voire de 1 à 12 et de 1 à 10 sont attestées au IV^e s. Le chapitre VI est consacré aux doubles sicles de 10 à 11 g frappés au IV^e s. en Cilicie par

quatre dignitaires successifs : Tiribazos, Pharnabazos, Tarkumuwa (Datamès) et Mazaios. Ces monnayages « doivent être regardés comme l'œuvre de loyaux serviteurs du Grand Roi, qui ont frappé monnaie pour le compte de leur maître » ; ils furent financés peut-être en partie par les dignitaires et avaient une fonction essentiellement militaire.

L'ultime chapitre de l'ouvrage est une réflexion sur les fonctions de la monnaie grecque, « ressource fiscale et manifeste politique », qui s'appuie sur plusieurs textes fameux (le décret de Sestos *OGI* 339, 242 voté peu avant 120 avant notre ère et le décret athénien sur la monnaie du V^e s. *IG* I³ 1453, cf. L. Robert, Les monétaires et un décret hellénistique de Sestos, *RN* 1973, p. 43-53 ; T. Figueira, *The power of money. Coinage and Politics in the Athenian Empire*, Philadelphie, 1998). « Outre le revenu qu'il procurait à l'État, il permettait une affirmation d'identité, particulièrement précieuse à l'époque des grands royaumes et des empires. Certes, comme on l'a fait remarquer, une communauté disposait de plusieurs moyens pour marquer l'autonomie dont elle disposait. L'émission d'un monnayage personnel, qu'il fût en argent ou en bronze, n'était qu'un de ces moyens, mais les avantages qui l'accompagnaient firent que les cités y recoururent dans de nombreuses circonstances. » (p. 255-256). Pour définir le profit des États émetteurs, l'auteur reprend les termes médiévaux de *seigneurage* (taxe perçue sur la monnaie par l'autorité émettrice) et de *brassage* (taxe perçue sur la monnaie pour couvrir les frais de fabrication), le total constituant le *rendage* qui, s'ajoutant à la valeur du métal de la monnaie (valeur métallique), détermine sa valeur nominale (valeur fixée par l'État émetteur). Pour Athènes, G. Le Rider chiffre le rendage à 5 % de la valeur nominale des monnaies en se fondant sur le témoignage des textes (Aristote, Constitution d'Athènes 10 et le décret monétaire du V^e s.) et de deux poids athéniens de la première moitié du IV^e s. (p. 257-259). J.H. Kroll (*RSN* 80, 2001, p. 199-206) discute cette hypothèse à partir notamment de l'exemple de poids athéniens du VI^e s.

Ce livre nous renvoie finalement à l'opposition entre l'Orient immense aux ressources inépuisables et les cités grecques impécunieuses, éternel topos de l'histoire grecque, qui explique notamment le puissant pouvoir d'attraction des dariques sur les Grecs. Écrit dans une langue élégante, claire et précise, il s'adresse à la fois aux spécialistes et au public cultivé. De fait, cet excellent ouvrage est déjà cité par ceux qui débattent actuellement des rapports entre souveraineté et monnaie à propos de l'euro (cf. D. Cohen, La monnaie sans l'État ?, *Le Monde*, 13-14 janvier 2002 ; Éd. Alphandéry, Naissance d'une monnaie, *Le Figaro*, 10 janvier 2002). Ce n'est pas le moindre de ses mérites que démontrer ainsi l'actualité de l'Antiquité.

C. GRANDJEAN